

Madame, Monsieur,

En cette fin d'année 2021, marquée par l'épidémie de Covid 19 et son évolution récente, il convient de privilégier "le sens des responsabilités". Aussi, nous avons décidé, de ne pas organiser le traditionnel rendez-vous des vœux municipaux.

Vous pourrez découvrir au fil de ce numéro, les différents sujets, travaux, projets engagés pour l'amélioration de notre vie quotidienne comme :

- L'aménagement de la place dont les premiers travaux commenceront au tout début de l'année prochaine.

- L'enfouissement du réseau électrique moyenne tension sur l'ensemble de la commune par ENEDIS.

- Le renforcement du réseau téléphonique communal ...

Ces aménagements structurants s'inscrivent dans une démarche de valorisation de notre commune. Comme notre groupe scolaire et notre salle intercommunale, ils participent au développement de notre territoire en partenariat local ou plus étendu. Nous devons rester attentifs à ce que ces aménagements restent opérants dans un territoire vivant. Notre commune ne dispose pas, par exemple, de schéma communal d'urbanisme, il serait opportun d'engager une réflexion pour pallier à cette difficulté.

Durant cette année difficile au niveau sanitaire, nous n'avons pas organisé de rencontres participatives, nous espérons le faire sur l'année qui vient.

Je souhaite pour chacune et chacun d'entre vous un horizon plus serein.

Belles et heureuses fêtes de fin d'année à toutes et tous.

**Nadine Chevrol, Maire**

#### **CONSEIL MUNICIPAL : LE POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS**

##### **Voirie :**

Les travaux prévus ont été réalisés cet automne :

- Goudronnage de la partie basse du chemin du Voisel et de la partie haute du chemin des Vignes.
- Curage des fossés, entretien et création de saignées sur les chemins afin de permettre une bonne évacuation des eaux pluviales.
- Remise en état du chemin Fayard.
- Rebouchage des « nids de poule » sur une partie des voies communales.

Le débroussaillage a également été effectué au mois d'août.

Ces travaux ont été faits en respectant le budget prévu. Les chemins et fossés qui n'ont pas été traités le seront ultérieurement.

##### **Bâtiments communaux :**

Les portes d'entrée des salles communales ont été changées ainsi que les fenêtres de l'appartement au dessus de la mairie.

Le poêle à granulés de bois de la salle associative ainsi que celui de l'appartement du presbytère ont été posés.

La toiture du transept de l'église a été refaite. Nous avons bénéficié d'une subvention de 2500€ de la Région, Région qui implantera des panneaux signalant cet investissement.

##### **Personnel communal :**

Mme Ingrid TOROSSIAN a été embauchée comme secrétaire de mairie le 1<sup>ier</sup> octobre après avoir travaillé en binôme avec Mme Sonia ATLAN pendant quelques semaines. Ce changement de personnel nous a obligés à modifier les horaires de la mairie qui est désormais ouverte au public le **mardi de 9h30 à 12h** et le **vendredi de 13h30 à 16h**.

Le contrat de M. CHABRERAT Guillaume se termine le 31 décembre, nous sommes actuellement à la recherche d'un nouvel agent. Le poste à pourvoir est de 24h hebdomadaire (8H pour la commune de St Laurent d'Onay, 8h pour le SIVOS et 8h pour le SIVU).

L'offre d'emploi est en ligne sur le site de la commune.

#### **Aménagement de la place :**

Les entreprises ont été choisies par la commission d'appel d'offre avec les conseils de l'architecte et du bureau d'étude. Il s'agit de l'entreprise CHEVAL pour le lot N° 1 (terrassement, voirie et réseaux) et de l'entreprise SOL VALLEE DU RHONE avec comme cotraitant l'entreprise TOUTENVERT pour le lot N°2 (revêtement de surface et maçonnerie). Les travaux débuteront en janvier et dureront jusqu'en mai 2022. Nous avons besoin d'aide pour enlever le mobilier de la place (abribus, panneaux, bancs, ...). Nous proposons une demie journée de « chantier » **le samedi 18 décembre à 13h30**. Si vous êtes disponible pour aider, nous vous remercions de vous faire connaître en mairie.

Pendant la période des travaux, l'accès à la place sera plus difficile, nous vous demandons donc de respecter les indications qui seront mises en place par les entreprises.

Riverains et utilisateurs seront invités à une réunion d'information le **samedi 8 janvier à 10h en mairie**.

### **NOUVEAUX PROJETS**

#### **Clôtures de la maison Thomé :**

Les barrières bois le long du jeu de boules, ainsi que celles longeant les terrains liés aux logements de la maison Thomé sont défectueuses. Il est nécessaire d'envisager leur remplacement.

Le conseil municipal a approuvé le devis de l'entreprise MUZUR pour un montant de 15 806 € HT, Mme le Maire a sollicité le Conseil Départemental pour une aide financière qui a été validée.

L'aménagement de cet espace sera présenté aux locataires et riverains.

#### **Bâtiments communaux :**

Suite au bilan effectué par le SDED et aux diagnostics thermiques de deux appartements, l'amélioration de l'isolation des bâtiments communaux sera abordée lors des prochains conseils municipaux.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **Commission sociale :**

**Noël des enfants :** Samedi 18 décembre, à l'Espace Haute Herbasse, une initiation au cirque était prévue pour tous les enfants scolarisés à l'école maternelle ou élémentaire. Un petit spectacle devait avoir lieu en présence des familles suivi d'un goûter en fin de journée. En raison des contraintes sanitaires, cette manifestation est reportée au 9 avril 2022.

**Colis du troisième âge :** Cette année encore le choix a été proposé aux personnes concernées de recevoir le colis de Noël ou d'y renoncer au profit d'une œuvre caritative.

L'association « Les Restos du cœur » de Romans bénéficiera de ces dons en nature d'une valeur de 100 € qui seront remis par l'équipe du CCAS.

Les colis seront distribués le 18 décembre à toutes les personnes qui souhaitent le recevoir.

#### **Maison France Service :**

Porté en partenariat avec Valence Romans Agglo et Arche Agglo, le projet d'une Maison France Service sur le territoire est à l'étude afin de faciliter l'accès des usagers aux services publics.

#### **Information Santé :**

Le service de santé de Saint Laurent d'Onay s'étoffe : M. Trifilio (06 71 40 55 81), masseur kinésithérapeute, travaille avec Mme Briaud déjà installée. Il peut intervenir à domicile. M. Peulet, orthophoniste, a repris son activité après son congé maternité.

### **Implantation d'une antenne relais :**

Dans le cadre du Newdeal, une antenne relais doit être implantée sur la commune. Le lieu choisi est une parcelle située au-dessus du cimetière. Des essais sont en cours pour déterminer la hauteur afin d'impacter le moins possible le paysage tout en desservant au mieux toutes les habitations.

Des informations techniques complémentaires ont été demandées et seront communiquées dès réception.

### **Enfouissement des lignes électriques :**

D'importants travaux d'enfouissement du réseau moyenne tension sont prévus sur le Nord Drôme, fortement impacté par la neige de novembre 2019.

Pour notre commune, le chantier consiste à enfouir 5,5 km de ligne électrique moyenne tension (20 000 Volts) en remplacement du réseau aérien existant. Il s'agit :

- De la ligne traversant l'Herbasse et remontant jusque sur la départementale, route de St Bonnet.
- De la ligne passant à proximité de la route du Chalon jusqu'à Diolin. L'enfouissement suivra, lorsque cela est possible, les routes et chemins communaux. Une convention a donc été signée entre la commune et ENEDIS.

Les travaux ont débuté, ils se termineront au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022, ils sont effectués par l'entreprise prestataire d'ENEDIS, CEGELEC.

### **Déneigement :**

Comme l'an dernier, il est effectué par M. GRAND Anthony qui déneige aussi la commune de Miribel. Le linéaire à traiter est important, ce qui explique que tous les accès ne peuvent pas être dégagés à la même heure.

Des sacs de sel sont à disposition à la maison THOME. En cas de besoin, contacter M. COHET : 06 74 94 01 15.

### **Paroisse Notre Dame des Collines de l'Herbasse :**

**LA PASTORALE DE LA SANTE** : une équipe paroissiale animée par Gabrielle MENGIS (1800 route des Eymards 26 260 Margès, Tel 04 75 02 31 51, gabymeng@lapost.net) et Père Michel PEROLLIER (40 rue de l'église 26 260 BREN, Tel 04 75 02 30 85) a été mise en place sur la paroisse. Elle a le souci d'accompagner les personnes malades de nos villages, qu'elles soient chez elles ou en E.H.P.A.D. Vous pouvez les contacter suivant vos souhaits.

Pour les personnes malades ou âgées qui se sentent seules chez elles et qui en souffrent, une équipe de visiteurs est prête à les rencontrer. Si elles ou leur famille souhaitent des visites amicales et fraternelles pour les aider, selon leurs désirs, ne serait-ce que pour sortir de cette solitude, quelqu'un viendra leur proposer des visites. N'hésitez pas alors à faire appel aux **veilleurs** de chacune des communes.

Ils sont là pour entendre et recevoir vos demandes. Ces personnes seront heureuses de voir avec vous ce qu'elles peuvent faire.

**MOUVEMENT CHRETIEN DES RETRAITES** : Il existe aujourd'hui sept équipes dans la paroisse qui proposent, chaque année, six rencontres avec un thème de réflexion en lien avec ce que nous vivons actuellement. Par exemple, cette année après les confinements, il nous est proposé une réflexion : Allons vers les autres, « La vie c'est l'art de la rencontre ». Vous pouvez contacter Gabrielle MENGIS ou le Père Michel PEROLLIER pour rejoindre une équipe ou en fonder une nouvelle.

Coordonnées de la personne « veilleur » de la commune : MOTTIN Raymonde 04 75 71 70 34

## **VALENCE ROMANS AGGLO**

### **Le tri se simplifie :**

Les conteneurs bleus fusionnent avec le jaune, ils seront progressivement remplacés. Vous devez donc mettre dans le même conteneur :

- les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires, les emballages métalliques,
- les journaux et papiers, les petits cartons.

C'est nouveau : on peut aussi mettre dans ce conteneur tous les autres emballages plastique et métallique :

- boîtes, barquettes, feuilles d'aluminium,
- tubes, bouchons, couvercles, capsules,
- sacs, sachets, films, blisters, ...

Rien ne change en ce qui concerne le verre.

Quelques règles :

- Il faut vider le contenu des emballages, pas besoin de les laver.
- Les emballages doivent être jetés en vrac, sans sac poubelle.
- les gros cartons vont à la déchetterie.

Nous publierons le calendrier des bennes pour encombrants qui sont déposées sur le parking à côté de la salle intercommunales à Valherbasse dès qu'il sera connu.

#### **Arrivée du Point jeunes mobile Pop Corn Caravane :**

Pour les jeunes de 12 à 17 ans, c'est un lieu de rencontre pour jouer, partager des idées, organiser des sorties ... avec l'aide des animateurs. Cette caravane originale est présente régulièrement, une semaine sur deux, à Crépol et Valherbasse. Les horaires sont différents suivant les périodes. Pour connaître le planning : consulter le site de la commune [saintlaurentdonay.fr](http://saintlaurentdonay.fr)

### **INFORMATIONS ASSOCIATIVES**

#### **Club du troisième âge :**

Une réunion a eu lieu le jeudi 18 novembre à Saint Laurent d'Onay pour fêter les anniversaires. Les participants ont apprécié ce moment de convivialité. Le repas de Noël est prévu le 13 décembre au restaurant « La table de Jean Jacques » à Saint Donat.

#### **Comité d'animation :**

La fête du village organisée par le comité a eu lieu les 17 et 18 juillet.

#### **La petite Carniotte :**

La petite Carniotte est une association créée en 2001. Régie par la loi 1901, elle est à but non lucratif et propose des activités de loisirs.

Chaque année, des plaquettes sont distribuées dans les boîtes aux lettres, mises à disposition dans les mairies et les commerces des alentours, et, en ligne, sur « Panneau pocket » et les sites des communes.

Ces activités sont ponctuées par des spectacles où tout le monde est convié :

- En collaboration avec la mairie de Saint Laurent D'Onay, a eu lieu le 13 août un rendez-vous musical.
- La troupe du « Théâtre de l'optime » a présenté sa pièce les 27 et 28 novembre à Crépol.
- La petite Carniotte a aussi contribué à l'organisation du CYCL'ARCROSS (manifestation sportive alliant marche, VTT, course à pied et tir à l'arc) en 2019 en collaboration avec d'autres associations locales.

Le fonctionnement de l'association est permis par :

- Les cotisations des adhérents.
- La mise à disposition gratuite des locaux municipaux par les mairies de Valherbasse, Crépol, Saint Laurent D'Onay, qu'elles en soient remerciées !
- Les personnes bénévoles, membres du bureau et du conseil d'administration de l'association.

L'assemblée générale annuelle permet à tous d'être informés de la gestion de l'association et de proposer des activités. C'est aussi l'occasion donnée aux volontaires de s'investir en devenant membre du bureau pour participer à l'élection du conseil d'administration (le nombre de bonnes volontés s'amenuise d'année en année, un peu de renouvellement serait le bienvenu).

La crise sanitaire que nous traversons perturbe le bon fonctionnement de l'association. Tout est mis en œuvre pour le bon déroulement des activités.

Le bureau de l'association vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Une réunion publique est encore difficile à envisager vu le contexte sanitaire actuel. Nous rappelons que les élus tiennent une permanence le vendredi de 16h à 17h, en dehors des heures d'ouverture au public. Vous êtes donc les bienvenus pour venir aborder les sujets qui vous interpellent.**

